

Publié le 23 janvier 2025

La SemOp, 10 ans déjà : l'âge de raison ?

A l'occasion des dix bougies de la SemOp, Antoine Colin-Goguel, responsable juridique FedEpl, et Grégory Berkovicz, président du groupe GB2A et partenaire de la Fédération, publient un article intitulé « La SEMOP, 10 ans déjà : l'âge de raison ? » dans le numéro 50 des Dossiers de la commande publique (Éditions Moniteur Juris).

SEMOP	Chronique
Grégory Berkovicz <i>Docteur en droit, avocat, MRICS, président du Groupe GB2A</i>	
Antoine Colin-Goguel <i>Docteur en droit, responsable juridique à la Fédération des élus des entreprises publiques locales</i>	

CCP2024-50-4

La SemOp, 10 ans déjà : l'âge de raison ?

C'est pour nous l'occasion de croiser les regards. La Fédération dispose bien entendu d'une expertise de longue date sur le sujet, nourrie par le soutien aux projets des collectivités ainsi que les échanges avec les élus et les opérateurs, mais elle a également fait l'objet d'un profond renouvellement avec le travail de bilan engagé par **Barbara Kakou-Kablan, juriste en droit des sociétés**. Quant au **cabinet GB2A**, son accompagnement de nombreuses créations lui a permis de se forger une doctrine expérimentée en matière.

Alors la SemOp est-elle finalement un outil réservé aux concessions dans le domaine de l'eau ? Et bien non, et de moins en moins. Ce mode de contractualisation où la collectivité se retrouve aux côtés du privé plutôt que face à lui a montré son efficacité pour créer une confiance dans l'exécution des missions. La Semop a désormais sa place dans des domaines de plus en plus nombreux.

Nous avons donc cherché à mitiger l'impression de complexité de la SemOp, qui est surtout lié à son caractère encore peu pratiqué. Comment la créer ? Comment la faire fonctionner ? Pourquoi l'utiliser ? Et quel futur pour cet outil ? N'hésitez pas à nous lire pour savoir ce que nous en pensons !